

Travail - Emploi



EXIGEONS L'ANNULATION DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX DROITS!

Le gouvernement a mis en place une profonde remise en cause des droits à l'Assurance-chômage que nous combattons depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron.

Sur les presque 6 millions de travailleuses et travailleurs inscrits à Pôle emploi (ce qui ne comptabilise pas au moins 1,6 million de personnes souhaitant travailler et non inscrites), moins de la moitié étaient déjà indemnisés avant la réforme.

Celle-ci est entrée en vigueur en partie au 1^{er} novembre 2019 et la deuxième partie devait produire ses effets au 1^{er} avril 2020 – elle n'a été que repoussée, au 1^{er} septembre.

Les études montrent que 1 200 000 allocataires, soit plus de la moitié d'entre eux, devaient perdre partiellement ou totalement l'accès à l'indemnisation du chômage.

Les personnes touchées sont le plus souvent des jeunes, des femmes et très généralement des travailleuses et travailleurs précaires alternant chômage et CDD, intérim, emplois saisonniers, intermittents, pigistes... à peu près dans toutes les professions, y compris dans la Fonction publique. L'augmentation du recours à la précarité se fait en effet en parallèle de la casse du Code du travail et de la baisse des droits qu'imposent le patronat et les gouvernements successifs. Par cette réforme, le gouvernement prétend les « rapprocher de l'emploi » ... en leur coupant les vivres!

Ces chiffres ne prennent pas en compte la crise de l'emploi provoquée par la crise sanitaire. Fin-avril, le chômage avait déjà augmenté de 460 000 personnes, principalement du fait de l'arrêt des recru-

tements – mais des plans de licenciements sont déjà annoncés.

Quelques mesures, prolongeant les droits en cours, ont certes été prises depuis mars par le gouvernement, sous la pression de nos organisations, mais elles sont très provisoires (jusqu'à fin mai ou fin juin), et la réforme n'est qu'en partie repoussée. Plus important : elles ne concernent pas toutes celles et tous ceux qui n'ont pu ouvrir de droits, notamment depuis le 1^{er} novembre.

Dans ce contexte, la CGT lutte contre la précarité et pour des droits ouverts à toutes et tous. Nous exigeons l'annulation de toutes les mesures négatives concernant l'Assurance-chômage :

- annulation du durcissement du seuil d'ouverture de droit depuis le 1^{er} novembre 2019;
- annulation de l'allongement à six mois du seuil de rechargement;
- annulation de la dégressivité;
- annulation de la mise en œuvre au 1^{er} septembre du changement de mode de calcul de l'allocation, qui induirait une baisse pouvant aller jusqu'à 75 % des allocations mensuelles;
- arrêt de la politique de sanction contre les privés d'emploi.

Nous revendiquons de plus, dans la perspective de notre sécurité sociale professionnelle :

- la **prolongation d'un an** des droits pour tous les travailleurs précaires;

- le **gel du décompte** des droits pendant la période d'impossibilité de travailler, sans quoi de nombreux salariés inscrits vont se retrouver sans droit;
- des mesures pour tous les entrants, notamment **les jeunes** qui n'atteignent pas les seuils d'ouverture de droits.
- d'interpeller les élus locaux et nationaux au moyen de la lettre-type que vous pourrez adapter;
- de mener des actions notamment sur les réseaux sociaux à l'aide du tract ci-joint;
- de faire signer largement la pétition;

Le gouvernement ne peut passer outre la demande unanime des organisations syndicales d'annuler cette réforme que nous combattons par tous les moyens, comme celle des retraites.

Une autre politique pour l'emploi et la protection sociale est non seulement possible mais elle est rendue encore plus urgente par la crise due au Covid-19.

C'est pourquoi nous appelons toutes nos organisations à mener campagne dans les prochains jours, alors que se joue l'avenir de cette réforme régressive.

Nous vous proposons :

- d'organiser des conférences de presse locales pour relayer la campagne à la suite de la conférence de presse nationale.

La Confédération a par ailleurs saisi le Conseil d'État, ainsi que FO, CGC et Solidaires pour demander l'annulation des décrets instaurant les mesures régressives.

Nous pouvons réellement être le syndicat de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs, en nous battant et en gagnant de nouveaux droits pour les plus précaires et les privés d'emploi. L'annulation de la réforme de l'Assurance-chômage sera un premier pas pour reconquérir le droit au travail et le droit à la protection sociale !